

DIRECTIVES AUX AUTEURS – ARTICLES SCIENTIFIQUES

Les articles scientifiques doivent être inédits et n'avoir jamais été publiés. Ils ne peuvent être publiés ultérieurement sans le consentement écrit de l'éditeur.

Les articles scientifiques sélectionnés par le comité de direction de la revue sont évalués, révisés et commentés par des réviseurs scientifiques (au moins deux), qui recommanderont ou non la publication des articles soumis à leur attention. Les auteurs seront alors avisés des corrections exigées pour publication (majeures ou mineures) et auront un délai raisonnable pour intégrer ces corrections. Le nouveau texte sera alors resoumis aux réviseurs jusqu'à leur plein accord pour publication.

DIRECTIVES CONCERNANT LE TEXTE

NOMBRE DE CARACTÈRES

- 8 pages de revue avec 8 éléments visuels maximum (tableaux, graphiques, illustrations, photos) : 26 000 caractères avec espaces.
- Résumé français (1800 caractères espaces compris) et résumé anglais (1800 caractères espaces compris).

On doit réduire de 1 000 caractères incluant les espaces si on souhaite ajouter une photo ou une figure.

STRUCTURE DE L'ARTICLE

- **Titre et sous-titre court et accrocheur en caractères gras.** Exemple :
 - **Gestion des eaux pluviales**
Donner une deuxième vie à l'eau de pluie
- **Signature :**
 - La signature doit se trouver sous le titre et le sous-titre;
 - Les auteurs qui occupent un poste dans plusieurs organisations doivent se limiter à un poste et à une seule organisation;
 - L'ajout de l'adresse courriel est facultatif (une seule adresse par article);
 - Exemple :
 - **PAR ÉRIC GODIN, M. Env.**
Coordonnateur en environnement, ECO Canada
eric.godin@eco.ca
- **Résumé (français) et Abstract (anglais) (1800 caractères chacun, espaces compris) :**
 - Décrire brièvement le but et la nature de l'article, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions;
 - Éviter l'usage d'abréviations;
 - Le résumé doit être complet et compréhensible sans référence au texte;
 - Trois à six **mots-clés** (en français) et **keywords** (en anglais) à la fin des résumés.
- **Introduction :**
 - Identifier clairement le sujet traité ainsi que préciser l'étendue et les limites de l'article;
 - Justifier le besoin du projet par un rappel des concepts essentiels et par une présentation concise de la littérature pertinente à ce sujet;
 - Préciser l'originalité de l'étude, ses avantages, ses inconvénients et ses limites.

- **Matériel et méthodes :**
 - Le texte doit contenir suffisamment d'informations techniques pour permettre de reproduire les expériences ou les observations;
 - Le matériel, les méthodes d'analyse ou d'obtention des résultats, comme le plan d'expérience, doivent être décrits;
 - Pour des méthodes normalisées d'analyse, une simple référence spécifique suffit;
 - Si les auteurs utilisent plusieurs méthodes, on peut en donner une courte description;
 - Les méthodes nouvelles ou modifiées substantiellement doivent être identifiées comme telles et décrites.

- **Résultats et discussions :**
 - Identifier les résultats obtenus et pertinents à l'article, et les présenter dans une séquence qui soutiendra ou infirmera l'hypothèse poursuivie et préalablement exposée dans l'introduction;
 - Présenter les résultats de façon aussi concise que possible dans un seul des trois modes de présentation suivants : texte, tableau ou figure;
 - Les données numériques présentées graphiquement ou dans un tableau n'ont pas à être reprises dans le texte. Les valeurs moyennes pour un groupe de données peuvent être répétées pour mettre l'accent sur les conclusions de l'article;
 - On doit éviter l'utilisation excessive de graphiques pour des données présentées d'une façon plus concise dans le texte ou dans un tableau;
 - La discussion permet d'établir le lien entre les résultats et les hypothèses. Il s'agit de confirmer les hypothèses à la lumière des résultats de l'expérience et de travaux précédemment publiés, de discuter des implications théoriques et pratiques du travail, d'études futures, etc.

- **Conclusion :**
 - Rédiger un bref retour sur les hypothèses posées afin de déterminer globalement si elles se confirment par les résultats obtenus;
 - Résumer les points majeurs ressortant de l'interprétation des résultats.

- **Remerciements :**
 - Les noms des personnes qui ont collaboré substantiellement à la réalisation du projet et de l'article, de même que les subventions obtenues, peuvent être mentionnés en fin de texte;
 - Mentionner également à cette étape si le texte a été présenté lors d'une conférence, d'un colloque, etc.

- **Section « Références »** (s'il y a lieu) à placer à la fin de l'article et en ordre alphabétique (éviter les mentions telles que « communication personnelle » ou « à paraître »). Par exemple :
 - **Article d'une revue ou d'un journal :**
Celik, I.B. (2008). « Procedure for estimation and reporting of uncertainty due to discretization in CFD applications ». *Journal of Fluids Engineering*, vol. 130, n° 7, p. 2-25.
 - **Livre (s'il y a plus de trois auteurs, inscrire p. ex : Kirmeyer, G.J., et collab. [...]) :**
Kirmeyer, G.J., I. Kirby et M. Murphy. (1999). *Maintaining water quality in finished water storage facilities*. American Water Works Association, 284 p.

Vecteur Environnement

- **En ligne :**
ECO Canada (2008). *Quand l'offre ne satisfait pas la demande – Pénurie de main-d'œuvre et enjeux dans le secteur des sites contaminés*. En ligne : eco.ca/pdf/contsites_rpt_08_fr.pdf.

À l'intérieur du texte, les références doivent être mises entre parenthèses, et comporter le nom de l'auteur et l'année de publication (format « (auteur, date) »). Par exemple :

- Un seul auteur : (ECO Canada, 2018) ou (Bergevin, 2017);
 - Deux auteurs : (Bergevin et Collin, 2017);
 - Trois auteurs et plus : (Bergevin et collab., 2017).
- **Liste des figures avec les bas de vignette, et liste des photos avec les bas de vignette et les crédits photo.**

STYLE

- Article écrit à la 3^e personne du singulier ou du pluriel (on, il, ils);
- Ton et style de l'article scientifique et non promotionnel (lorsqu'il est question d'un projet ou d'une initiative particulière, les articles ne doivent pas le vanter, mais bien le décrire de façon neutre).

FORMAT DE PRÉSENTATION DU TEXTE

- Format 8,5 po x 11 po (21,6 cm x 27,9 cm) avec marges d'un pouce (2,5 cm);
- Police : Arial, taille 10, noir;
- Format du texte : double interligne et texte justifié;
- Aucune autre mise en page spéciale (tabulation, soulignement, insertion, etc.).

DIRECTIVES CONCERNANT LES VISUELS

ÉLÉMENTS À FOURNIR

- Maximum 8 éléments visuels (tableaux, graphiques, illustrations, photos) accompagnant le texte **à envoyer séparément**. Le nombre de mots ou d'éléments visuels peut varier en fonction de la taille des graphiques, des tableaux, etc. Il faudra alors voir avec l'éditeur de quel jeu peut bénéficier l'auteur;
- Photo (format portrait) de l'auteur principal et du coauteur (si présent) **à envoyer séparément** (il n'est pas possible d'insérer plus de deux photos d'auteur);
- Un numéro, un titre court et une légende doivent accompagner les tableaux et les graphiques (éviter les grands tableaux).

FORMATS REQUIS

- Format Word et Excel pour les tableaux et les graphiques;
- Format EPS, JPEG (300 dpi) et TIF pour tout autre élément visuel;
- Les photographies doivent être clairement identifiées et accompagnées d'une légende pertinente (bas de vignette), ainsi que l'origine de la photo pour mention appropriée (crédit). Vous devez détenir les droits d'auteur pour les photos ou avoir l'autorisation de les utiliser;
- Mentionner dans le texte l'endroit le plus approprié pour insérer les éléments visuels (ex. : à la fin du paragraphe où il est question de la figure 1, inscrire « **FIGURE 1** » en gras).

AUTRES DÉTAILS IMPORTANTS

- **Abréviations :**
 - Les abréviations doivent être utilisées comme aide au lecteur. À la première utilisation dans le texte, inscrivez l'expression au long, suivie entre parenthèses de l'abréviation (ex. : les matières en suspension (MES)). N'utilisez pas d'abréviations pour des expressions qui ne sont pas utilisées en abondance dans le texte et les illustrations. Les acronymes et les abréviations ne prennent pas de « s » au pluriel (ex. : les MES, les MRC, les ONG, les OBNL, etc.).
- **Équations, formules, symboles :**
 - Les équations et les formules doivent être clairement écrites. Identifiez-les par un numéro entre parenthèses afin d'y faire référence dans le texte. Procédez de la même façon avec les formules de réactions chimiques. Utilisez les symboles internationaux reconnus.
- **Noms taxinomiques :**
 - Désignez les organismes et les micro-organismes conformément aux indications du Code international de nomenclature. La première fois que le nom de l'espèce apparaît dans le texte, on écrit intégralement le nom générique et le nom spécifique, le second sans majuscule. Dans la suite du texte, on écrit seulement l'initiale du nom générique, suivi du nom spécifique en entier (ex. : *Escherichia coli* la première fois, puis *E. coli* par la suite). On doit toujours les écrire en italique.
- **Unités de mesure et fractions :**
 - Les unités de mesure doivent être conformes au système international (Bureau de normalisation du Québec, 1986). Si l'auteur désire indiquer les équivalences en système impérial ou américain, il doit d'abord donner les unités de mesure en système international et faire suivre entre parenthèses l'autre unité de mesure. Les fractions à simple numérateur et dénominateur peuvent s'écrire avec le signe de division (ex. : mg/L ou 7/8, mais non 147/168). Il demeure préférable d'utiliser la notation décimale (87,5). Notez que le système international impose l'utilisation de l'espace et de la virgule (2 345,99 et non 2,345.99). Dans les autres cas plus complexes, utilisez la notation exponentielle (ex. : $\text{mg}\cdot\text{L}^{-1}\cdot\text{h}^{-1}$ plutôt que mg/L/h ou mg/L·h).
- **Documents protégés par des droits d'auteur :**
 - On doit accompagner les éléments protégés par des droits d'auteur d'une permission écrite de reproduction de la part du titulaire de ces droits.